



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 335-19

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 2 octobre 2019, le Règlement numéro 335-19, intitulé « Règlement numéro 335-19 modifiant le programme particulier d'urbanisme de la Paroisse de L'Épiphanie numéro 277-07-13 afin de modifier les dispositions relatives aux usages ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 31 octobre 2019

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE